

Mémoire pour l'Office de Consultation Publique Juin 2007-06-16

Titre du projet :

Aménagement du site Contrecoeur dans l'arrondissement Mercier-HochelagaMaisonneuve  
Projets de règlement P-07-017 et P-04-47-40

Présentation de l'auteur du mémoire :

Citoyen résidant sur la rue Robitaille depuis 1988

Explication de l'intérêt porté au projet :

Habitué à la quiétude du quartier depuis près d'une vingtaine d'années, je tiens à ce que cette caractéristique, qui a compté dans notre choix à ma femme et à moi pour notre famille de s'y établir, demeure.

Opinions sur l'ensemble du projet :

Tout le monde est pour la vertu. La ville a grand besoin d'argent, les gens ont besoin de se loger, mais ce ne sont pas des raisons pour justifier un projet qui ne respecte pas des proportions adéquates sur le plan social, environnemental et humain.

A cause des limites imposées par le secteur industriel et le cloisonnement de ville d'Anjou, les impacts négatifs se feront ressentir sur le quartier déjà existant au lieu d'être concentrés dans la nouvelle zone. Le nouveau site est trop soumis à des contraintes territoriales pour se développer de manière autonome; ainsi ceux qui écotent sont les populations riveraines et à proximité.

L'envergure du projet indique que seules des considérations financières ont été prises en compte et non pas la qualité de vie des gens qui habitent déjà le secteur, ni de celles qui viendraient s'y installer. D'ailleurs, les dérogations consenties pour rétrécir la zone-tampon entre les secteurs industriel et résidentiel démontrent bien que les administrateurs, en donnant leur aval au projet avant même que les consultations publiques aient été entreprises, ont peu de soucis pour la qualité de vie des concitoyens qu'ils sont censés représenter. L'envergure du projet est préoccupante parce qu'il semble que l'on n'ait pas considéré divers impacts négatifs pourtant évidents d'un point de vue objectif.

Ce qui paraît injuste, c'est que les travailleurs comme moi, payeurs de taxes, qui habitent ce quartier n'ont pas le temps de s'organiser autant que les groupes de pression, que ce soit du côté des promoteurs, ou du côté des groupes communautaires qui y voient une occasion pour concrétiser leurs revendications.

## Préoccupations liées au projet :

Effets négatifs reliés à la surdensité de population :

1. Délinquance accrue faute d'infrastructures à caractère communautaire, sportif ou culturel; la fusion prévue de deux postes de police de quartier (nos 47 et 48) s'ajoutera à une insuffisance du personnel policier (présentement il n'y a que trois policiers pour notre secteur alors que les policiers en service estiment qu'il en faudrait quatre fois plus).

2. Manque de personnel pour combler l'augmentation de la demande de services de proximité (par ex. : CLSC, intervenants spécialisés).

3. Augmentation de la circulation véhiculaire sur la rue Robitaille qui fait partie d'un corridor scolaire. Comme la rue Robitaille est directement reliée au boulevard Yves-Prévost, la congestion automobile sera accrue. Déjà le matin à l'heure de pointe, à cause de la piste cyclable sur Yves-Prévost, l'artère est réduite à une seule voie et les automobilistes éprouvent de la frustration. L'embouteillage refoulera les automobiles encore plus vers l'est.

De plus, l'idée d'une ligne d'autobus sur Robitaille ne convainc personne du quartier parce que la ligne 141 sur la rue Desormeaux est suffisamment proche.

4. Dénaturation du quartier, de son équilibre urbain, de son caractère homogène en termes de classes sociales

## Améliorations suggérées

Deux scénarios envisagés :

- 1) Maintenir la zone-tampon telle qu'elle est présentement mais en la transformant en parc aménagé pour diverses activités sportives, récréatives et d'éducation écologique, quitte à ce que ces activités soient payantes (par ex. : avec une carte Accès-Montréal) et avec aire de stationnement accessible via la rue Sherbrooke
- 2) Réduire le nombre d'unités de logements dans une proportion identique à l'environnement actuel afin de ne pas dénaturer le quartier, sans impact négatif se déversant du quartier déjà existant